

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE  
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER  
TENUE LE 16 MARS 2020**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 16 mars 2020, au bureau municipal à 18 h 30.

Étaient présents Mme la présidente June Smith, Mme la Conseillère Rita D. Turriff ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

**RÉSOLUTION # 20-03-10**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 18 h 30.

**RÉSOLUTION # 20-03-11**  
**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février, 2020, 18h30.
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février, 2020, 18h45.
5. Comptes à payer.
6. Varia ouverts :
  - 6.1. Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière;
  - 6.2. Achat d'un souffleur pour les pièces;
  - 6.3. Mandater un graphiste pour le montage du document de la politique familiale;
  - 6.4. Budget participatif – formation d'un comité de sélection;
  - 6.5. Embauche d'une ressource en loisir;
  - 6.6. Sponsorship requested for Métis Beach School
7. Période de questions.
8. Date de la prochaine séance : Lundi 6 avril 2020, 18 h 30, au bureau municipal.
9. Levée de l'assemblée.

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**RÉSOLUTION # 20-03-12**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE  
L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 3 FÉVRIER 18H30 2020**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 3 février 2020 18h30 soit approuvé tel que soumis.

**4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**RÉSOLUTION # 20-03-13**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE  
L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 3 FÉVRIER 18H45 2020**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 3 février 2020 18h45 soit approuvé tel que soumis.

**5. COMPTES A PAYER**

**RÉSOLUTION # 20-03-14**  
**COMPTES A PAYER**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient payés :

Postes Canada	29.20 \$
<b>TOTAL</b>	<b>29.20 \$</b>

## 6. VARIA OUVERT

### 6.1 Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'appuyer la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour l'immeuble situé au 268, rue Beach à Métis-sur-Mer présentée à la Commission municipale par l'organisme Festival International de jardins no. de dossier CMQ-67254. Aussi, advenant la tenue d'une audience, la municipalité ne souhaite pas être présente.

### 6.2 Achat d'un souffleur pour les pièces.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'acheter un souffleur de marque Sicard pour les pièces mécaniques au prix de 8 000 \$ plus taxes applicables de Les Entreprises R. Dubé Inc. de St-Octave. Le montant sera payé à même l'excédent accumulé non-réservé.

### 6.3 Mandater un graphiste pour le montage du document de la politique familiale.

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est à mettre à jour sa politique familiale/MADA;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit mandater un graphiste afin de produire le document final;

#### POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de mandater Caroline Turbide graphisme afin de produire le document final de la politique familiale selon les termes de la soumission datée du 22 octobre 2019, au prix de 1 890 \$ plus taxes applicables.

### 6.4 Budget participatif – formation d'un comité de sélection.

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Métis-sur-Mer a pris la résolution de faire participer ses citoyens dans certaines sphères de la gestion municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville recherche des projets pour dynamiser la municipalité et désire inviter la population de Métis-sur-Mer à soumettre des idées en développement touchant le loisir et la culture

#### POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de former un comité de sélection afin de recommander au conseil les projets soumis. Ce comité sera formé de M. Raynald Banville, Conseiller, Mme Carole-Anne Dubé, Mairesse, Mme Isabelle Dion, coordonnatrice en loisir, Mme Sabrina Simard, présidente du comité des Loisirs et M. Ted Savage, membre du CLD de Métis-sur-Mer.

### 6.5 Embauche d'une ressource en loisir.

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Métis-sur-Mer a adhéré en 2018 à la création d'un service des loisirs intermunicipal portant sur l'utilisation commune d'une ressource en loisir pour trois (3) ans avec la municipalité de Baie-des-Sables.

**CONSIDÉRANT QUE** la personne embauchée en février 2019 a démissionné de son poste à la fin de l'année;

**CONSIDÉRANT QUE** les deux municipalités ont déposé sur diverses plateformes une offre d'emploi en décembre 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**après la fin des mises en candidatures, le comité d'embauche a passé en entrevue trois candidats;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité recommande au Conseil l'embauche de Mme Isabelle Dion de St-Ulric;

**POUR CES MOTIFS :**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin,

**QUE** la municipalité de Métis-sur-Mer embauche Mme Isabelle Dion de St-Ulric selon les conditions de son contrat, partage cette ressource avec la municipalité de Baie-des-Sables selon les termes du protocole d'entente de loisir intermunicipal et autorise M. Stéphane Marcheterre, Directeur général à signer le contrat au nom de la Ville de Métis-sur-Mer.

**6.6 Sponsorship requested for Métis Beach School.**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'accorder un don de 50.00 \$ à Metis Beach School afin d'aider à organiser le voyage de fin d'année du secondaire 5.

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a pas de période de questions.

**8. DATE DE LA PROCHAINE SESSION**

La date de la prochaine séance est le lundi 6 avril 2020 à 18h30 au bureau municipal.

**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION # 20-03-15**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 18h35.

Approuvé lors de la session tenue :

\_\_\_\_\_  
June Smith, présidente

\_\_\_\_\_  
Stéphane Marcheterre,  
Directeur général et secrétaire-trésorier